

Une formule Prévoyance

Pour garantir un capital sans contrainte. En fonction de votre âge, AFI ESCA détermine le montant des primes que vous pourrez payer durant un laps de temps choisi ou durant toute votre vie. De plus, vous pouvez opter pour la progression du capital garanti et en choisir la durée. Une garantie complémentaire «doublement du capital en cas de décès accidentel» est également proposée.

Une formule Épargne

Vous disposez d'ores et déjà d'un petit capital, alors optez pour la formule Épargne. Votre capital sera éventuellement revalorisé chaque année. En cas de besoin, vous pouvez récupérer toute ou partie de votre épargne. Si au jour de votre décès, le capital est supérieur au montant de la prestation funéraire, l'excédent sera versé aux bénéficiaires que vous avez désignés.

Une garantie Assistance

Obsèques en France propose également une garantie assistance rapatriement assurée et gérée par Filassistance. Vos proches pourront également obtenir toutes les informations nécessaires qui répondront à leurs interrogations.

Une information claire et détaillée

À tout moment, et au moins une fois par an, AFI ESCA vous communique le montant de vos garanties. Vous pouvez ainsi vérifier que le montant du capital indiqué est suffisant pour couvrir les frais prévisibles d'obsèques*. Au moment de votre souscription, vous disposez de tous les éléments vous permettant de souscrire dans des conditions optimales.

*Le capital décès ne peut être utilisé, à concurrence du coût des obsèques, à la convenance du(s) bénéficiaire(s) et donc à des fins étrangères au financement des obsèques.

Le capital versé au(x) bénéficiaire(s) est susceptible d'être insuffisant pour couvrir les frais prévisibles d'obsèques.

Obsèques en France en résumé...

	Formule Épargne	Formule Prévoyance
Âge à la souscription	À tout âge	Dès 18 ans (sans visite médicale)
Versements	Unique (de 150 € à 15.000 €) Programmés (*) (50 € minimum/période) Libres (*) (50 € minimum)	Unique (de 1.000 € à 15.000 €) Périodiques (sur 1, 2, 4, 6, 8, 10, 15, 20 ou 25 ans) Viagers
Revalorisation annuelle	Chaque année, l'épargne constituée est revalorisée de la participation aux bénéfices	Du capital garanti lorsque la participation aux bénéfices est supérieure au taux technique + possibilité de progression annuelle du capital sur une durée choisie

*voir conditions auprès de votre conseiller

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

OBSEQUES EN FRANCE_DEPLIANT_0525 - Communication à caractère publicitaire - www.roue.com.fr

Gardez l'esprit libre...



Obsèques
en France



Le Contrat Obsèques... Pourquoi pas moi ?



Obsèques
en France



AFI • Esca



Obsèques en France : 6 Avenue Foch 59440 AVESNELLES - SARL au capital de 5 000 euros - RCS VALENCIENNES 791 603 772 - Code APE : 7311Z - N° OrIAS : 17005 034 www.orias.fr - TVA intracommunautaire FR 01791603772.
JPV Assurances : Courtier en assurances - Siège Social : rue du petit Floyon 59219 FLOYON.
Adresse postale : BP 40096 - 59362 AVESNES-SUR-HELPE CEDEX - SAS au capital de 25 000 euros.
RCS VALENCIENNES : 449 927 763 - N° OrIAS : 07 008 036 www.orias.fr.
AFI ESCA : Compagnie d'assurance sur la vie et de capitalisation. Entreprise régie par le Code des assurances.
S.A. au capital de 12 359 520 euros - R.C.S. STRASBOURG 548 502 517.
Siège social : 2, quai Kléber 67000 STRASBOURG - ADEME : 567555 : FR340363_01KAMH.
Adresse Postale : AFI ESCA - CS 30441 - 67008 STRASBOURG Cedex. www.afi-esca.com.
Filassistance International : S.A. au capital de 4 100 000 euros, régie par le Code des assurances - RCS NANTERRE 433 012 689 - Siège social : 108 Bureaux de la Colline - 92213 SAINT-CLOUD Cedex - www.filassistance.fr.



AFI • Esca



Pour profiter pleinement des saveurs de la vie

Véritable contrat de préfinancement d'obsèques, Obsèques en France est un produit d'assurance sur la vie simple qui permet de se constituer un capital en vue du financement des funérailles.

Parce que s'aimer c'est aussi protéger l'autre

Obsèques en France est une formule qui permet à un couple de souscrire un contrat Obsèques en primes périodiques, avec en cas de décès du 1^{er} assuré, l'arrêt du paiement des primes pour l'assuré survivant. Ce dernier reste couvert pour le capital prévu, éventuellement revalorisé chaque année.



Assurez votre tranquillité et celle de vos proches

Prévoir son avenir et construire celui de ses enfants n'est pas chose aisée pour les parents d'un enfant à charge ou handicapé. En organisant les questions matérielles grâce à Obsèques en France, vous assurez votre tranquillité et celle de vos proches. Obsèques en France permet aux parents d'associer leur enfant à leur projet en matière de prévoyance funéraire. Néanmoins il est conseillé de vérifier chaque année que le capital assuré est suffisant pour couvrir les frais d'obsèques.

Souplesse et liberté

Grâce à ses formules Épargne ou Prévoyance, Obsèques en France vous laisse une grande **souplesse** : versements périodiques, versements libres, primes uniques, temporaires ou viagères. Vous pouvez souscrire dès 18 ans, en toute liberté. Vous choisissez le montant du capital garanti, entre 1 000€ et 15 000€. Vous choisissez le versement du capital au 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} décès. Vous désignez librement un bénéficiaire, qui peut être une entreprise de prestations funéraires. Le moment venu, cette entreprise se chargera de l'organisation des funérailles. À tout moment, vous bénéficiez de la possibilité de racheter votre contrat.



**Obsèques
en France**

Coupon-Réponse

Sans aucun engagement de votre part

Vous désirez en savoir plus sur Obsèques en France ?

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone personnel :

Téléphone professionnel :

Téléphone portable :

E-mail :

OUI, je souhaite être contacté(e)
par un conseiller entre 9 heures et 18 heures

À mon domicile, de préférence entre : _____ et _____ h

Sur mon lieu de travail, de préférence entre : _____ et _____ h

Complétez ce coupon-réponse et remettez-le à votre conseiller ou renvoyez-le par courrier.

Votre conseiller

JPV Assurances ainsi que son partenaire mandataire ci-dessus désigné traitent les données, après expression de votre consentement, pour la prise de connaissance, l'étude et le traitement de votre dossier. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous à notre politique relative à la protection des données personnelles accessible sur notre site internet <https://www.jpv-assurances.fr/mentions-legales>. Vous pouvez vous inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur le site internet <https://www.bloctel.gouv.fr>.